

RENCONTRE RESPONSABLES LADIES AFGOLF – GOLF VLAANDEREN

Le [règlement général](#) des compétitions AFGolf est d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement

1 - GENERAL/PROGRAMME

La 7^e édition de Rencontre des Responsables Ladies AFGolf – Golf Vlaanderen se déroulera le lundi **28 août 2023** au **Hasselt GC**.

2 - FORMULE DE JEU ET CONDITIONS D'HANDICAP

Cette rencontre se jouera en 4 Ball 2 Best Ball et comptera une seule catégorie, avec un handicap de maximum 36 par joueuse.

Les équipes jouant ce jour-là seront formées de la manière suivante :

- Une capitaine Golf Vlaanderen ou sa remplaçante/représentante
- Une joueuse Golf Vlaanderen désignée par sa capitaine dame
- Une capitaine AFGolf ou sa remplaçante/représentante
- Une joueuse AFGolf désignée par sa capitaine dame

Si vous ne pouvez participer à cette journée, il vous est loisible de désigner une ou deux personnes de votre comité afin de constituer une équipe qui vous représentera.

3 - INSCRIPTIONS, REMBOURSEMENTS, HEURES DE DÉPART ET RÉSULTATS

Les inscriptions à la finale ouvrent 45 jours avant la compétition et se feront via un formulaire que vous trouverez sur notre page compétition Ladies de notre site internet via le lien <http://www.afgolf.be/competitions-ladies/>.

La date limite des inscriptions est le mardi 22 août 2023 à 12h00.

Les heures de départ et résultats sont disponibles sur notre calendrier interactif <http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/> :

- Les heures de départs seront disponibles quelques jours avant la compétition.
- Les résultats seront publiés après la compétition

La participation est de 40€ par personne à régler par virement bancaire pour le 22 août sur le compte Golf Vlaanderen BE88 6354 2935 0141 avec la communication : « Club + Noms + participation GV-AFGOLF 28/08 GC Hasselt ».

Les joueurs détenteurs d'une carte C doivent également s'acquitter d'un greenfee de 30€, selon la directive de la FRBG. Les frais de greenfee sont à verser au moment du paiement de la participation.

Remboursements/désinscriptions

- Si vous décidez de vous désinscrire de la compétition, la PAF ne sera pas remboursée sauf cas exceptionnels : maladies, accidents, décès/enterrements... Vous devrez fournir une preuve (attestation médicale, faire-part de décès...) au plus tard dans les 3 jours qui suivent la compétition.

Heures de départ et résultats

Les heures de départ et résultats sont disponibles sur notre calendrier interactif

<http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/> :

- Les heures de départs seront disponibles quelques jours avant la compétition.
- Les résultats seront publiés après la compétition

4 - DIVERS

Voir la Hard Card de la FRBG pour tous les points concernant : véhicules de golf motorisés, arrivée tardive au départ, caddie, fonctionnement et utilisation du GSM, distances, appareils de mesures, et jeu lent.